

# Mesures contre le gaspillage en Belgique

1 septembre 2013

En Belgique, 200.000 personnes bénéficient de l'aide alimentaire, alors que d'un autre côté 15 kg de nourriture par personne sont jetés par an. Le bourgmestre de la ville de Herstal, Frédéric Daerden, a lancé une initiative forte contre le gaspillage : **les supermarchés de la ville ont l'obligation de donner leurs invendus aux associations d'aide alimentaire pour que leurs permis d'environnement (équivalent du permis d'exploitation français, qui permet aux magasins de s'installer dans la ville) soit renouvelé.**

Namur et d'autres communes ont adopté cet exemple et Frédéric Daerden, également député au Parlement européen, a posé une requête à la Commission européenne demandant une loi similaire à plus grande échelle.

D'autre part, le ministre des Finances belge a fait adopter cet été par son administration une décision pour exonérer de TVA le don de denrées alimentaires par des supermarchés à des banques alimentaires (auparavant, la destruction de ces denrées leur « coûtait » moins cher que le don).

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

*Source : « La Belgique interdit le gaspillage alimentaire dans les supermarchés », Consoglobe août 2013*